

Image not found or type unknown



Vente maison achetée en communauté

Par **Patricia_old**, le **26/05/2008** à **11:05**

Séparée depuis juillet 1996 et divorcée en juillet 1997, j'ai gardée la maison que nous avons achetée avec mon ex mari en février 1988. nous étions mariés sous le régime de la communauté. aujourd'hui j'envisage de vendre cette maison, voir de la louer; sachant que depuis juillet 1996 j'ai payé seule le remboursement de crédit qui s'est achevé en février 2008. Quelle est la part de chacun à la vente de cette maison, et, est-il envisageable que mon ex mari se désiste et ne perçoive rien au profit de nos 3 enfants?rnmerci